

Option DROIT & AFFAIRES

L'ÉVÉNEMENT

Coblence se muscle en droit social

Le département social de Coblence Avocats se renforce, après le récent départ à la retraite d'Elisabeth Laherre, qui a officié trente-cinq ans au sein du cabinet. Il accueille en tant qu'associée Myrtille Lapuelle. De par son parcours, la nouvelle recrue pourra s'appuyer sur une expérience mêlant à la fois droit du travail et corporate. Titulaire d'un DESS juriste international de l'université des sciences sociales de Toulouse et avocate depuis 2003, Myrtille Lapuelle a travaillé notamment chez White & Case, Wragge & Co et McDermott, Will & Emery. Elle était depuis 2019 associée chez Eversheds Sutherland.

Si elle intervient sur l'ensemble des problématiques relatives au droit social auprès des entreprises, Myrtille Lapuelle dispose d'une expertise spécifique dans la mise en œuvre de projets plus complexes comme les restructurations et les opérations de fusions-acquisitions. Elle accompagne sa clientèle aussi bien en phase d'audit et de planification stratégique que lors de la réalisation des opérations. Récemment, elle a ainsi conseillé sur les aspects sociaux la plateforme Docebo dans le cadre de l'acquisition du leader mondial de la formation ForMetris et le fonds d'investissement Capza dans le cadre de l'acquisition de Time for Growth.

Myrtille Lapuelle, qui sera d'ici l'été rejointe par une ancienne

collaboratrice, opère principalement auprès d'acteurs du secteur industriel (aéronautique, alimentaire), ainsi qu'auprès de biotech. « Le droit du travail permet d'intervenir sur des problématiques transverses en corporate et fiscal, mais également sur la pratique IT/IP, à propos de la rémunération des

inventions par exemple », explique la nouvelle associée de Coblence Avocats, qui projette de multiples synergies avec les autres départements du cabinet.

La période est déjà bien riche pour sa propre pratique. Activité partielle, télétravail, statut du salarié versus statut d'indépendant... Les sujets sociaux sur lesquels planchent les cabinets d'affaires ne manquent pas dans le contexte de crise de la Covid-19. « Actuellement, je m'intéresse aussi aux problématiques liées à la mise en œuvre de la décision de la Cour de cassation,

rendue en septembre dernier, relative à la scission du contrat de travail en cas de transferts de salariés dans les opérations de carve-out, ajoute Myrtille Lapuelle, dont le recrutement porte à onze le nombre d'avocats du département social de Coblence, dont cinq associés. Nous sommes, en effet, dans une période où les groupes se réorganisent et dans laquelle la cession de certains actifs se pose de plus en plus. » ■

Sahra Saoudi



Myrtille Lapuelle

AU SOMMAIRE

Communauté

Fidal poursuit son offensive à l'international avec Unger p.2
Carnet p.2-3

« Nous sommes passés de la compliance à une véritable vision stratégique du sujet de l'ESG » p.4

Affaires

Lagardère acte son changement de gouvernance p.5

Conseil de Lagardère : Bertrand Cardi, associé chez Darrois

Villey Maillot Brochier p.5
Deals p.6-7

Analyses

Propriété intellectuelle : quelle action pour sanctionner le manquement à un contrat de licence ? p.8-9

Brexit : quid du comité d'entreprise européen ? p.10-11

DEALS

PRIVATE EQUITY

Cinq cabinets sur le tour de table de Shift Technology

Shift Technology, start-up française qui a développé des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour le marché mondial des assurances, vient de boucler son tour de table de série D de 220 millions de dollars (181 millions d'euros) mené par Advent International, qui intervient à travers son fonds Advent Tech. Avenir Growth et Bpifrance, via son fonds Large Venture, ainsi que les investisseurs historiques – Accel, Bessemer Venture Partners, General Catalyst et Iris Capital – participent également. Cette nouvelle levée de fonds porte à 320 millions de dollars (263 millions d'euros) le montant total des investissements dans Shift Technology, la valorisant à plus de 1 milliard de dollars. L'assurtech créée en 2014 accède ainsi au statut de licorne avec l'ambition de créer d'ici deux ans en France le plus important pôle mondial de data science dédié au secteur de l'assurance, constitué de plus de 300 ingénieurs scientifiques. **Dechert** a conseillé Shift Technology avec **Xavier Leroux**, associé, **Louis Taslé d'Héliand** et **Augustin Piqueras** en corporate. **Weil Gotshal & Manges** a accompagné Advent International avec **Jean-Baptiste Cornic**, conseil, et **Sérène Lefèvre** en corporate. Le bureau de Londres est également intervenu sur ces mêmes aspects. **Gide Loyrette Nouel** a représenté Accel, Bessemer Venture Partners, General Catalyst et Iris Capital avec **Pierre Karpik**, associé, et **Paul Jourdan-Nayrac**, conseil, en corporate. **Jones Day** a assisté Bpifrance avec **Renaud Bonnet**, associé, en private equity. Avenir Growth a été épaulé par **DLA Piper** avec **Matthieu Lampel**, associé, et **Julia Elkael**, conseil, en corporate.

Trois cabinets sur le sixième LBO de Solina

Solina, fabricant européen de mélanges d'ingrédients et d'assaisonnements pour l'industrie alimentaire, s'apprête à quitter le giron d'Ardian pour rejoindre celui d'Astorg. Le management de Solina réinvestira une part significative de son produit de cession aux côtés de ce dernier. La transaction valorisera la société près de 1,7 milliard d'euros. Fondée en 1988 et basée près de Rennes, Solina (2250 employés) revendique plus de 18 000 clients répartis dans 27 sites en Europe et au Canada. La société a réalisé neuf acquisitions ciblées au cours de son partenariat avec Ardian. L'opération de cession à Astorg fera l'objet d'une consultation du comité d'entreprise et reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires. **Latham & Watkins** a accompagné Astorg avec **Thomas Forsbach** et **Alexander Crosthwaite**, associés, **Xavier Nassoy**, **Thibault Burnier** et **Agathe Joyce** en corporate ; **Lionel Dechmann**, associé, **Carla-Sophie Imperadeiro**, conseil, et **Aurélien Lorenzi** en financement ; **Frédéric Pradelles**, associé, et **Laure Maes** en antitrust ; **Xavier Renard**, associé, et **Alexis Caminel** en fiscalet **Matthias Rubner**, associé, en social. **Willkie Farr & Gallagher** a épaulé Ardian avec **Eduardo Fernandez**, associé, **Hugo Nocerino**, conseil, **Camille Lautier** et **Sarah Bibas** en corporate, **Paul Lombard**, associé, en financement, **Faustine Viala**, associée, et **Marie Filippi** en

antitrust et **Charles-Antoine Erignac**, conseil, en réglementaire. **Jeaussier Audouard** a conseillé le management de Solina avec **Alexandre Dejardin**, associé, **Eléonore Gaulier** et **Antoine Le Roux** en corporate et **Jérémy Jeaussier**, associé, **Carole Furst**, **Erwann del Do**, et **Lucie Aston** en fiscal.

Trois cabinets sur le rachat de Soufflet par InVivo

L'Union de 192 coopératives agricoles françaises InVivo vient de finaliser l'acquisition de Soufflet, groupe familial agroalimentaire français de dimension internationale et acteur clé sur le marché mondial du malt. Pour financer l'acquisition, le groupe a puisé dans ses fonds propres et fait appel à des partenaires financiers, sans pour l'instant donner de précisions sur cette partie de l'opération. Avec un chiffre d'affaires combiné de près de 10 milliards d'euros, dont environ la moitié réalisée à l'international, le nouvel ensemble opérera tant en France qu'à l'international, dans une trentaine de pays, avec plus de 90 sites industriels, dont 59 en France, et plus de 12 500 salariés. Le rapprochement entre les deux groupes reste soumis à l'obtention des autorisations des autorités de concurrence. L'opération pourrait être finalisée avant la fin d'année 2021. InVivo a été accompagné par **Vivien & Associés** avec **Judith Fargeot**, associée, **Lisa Becker** et **Chloé Canal** en corporate, **Marine Pelletier-Capes**, associée, et **Naomi Rimbaud** en fiscal, **Marie-Emilie Rousseau-Brunel**, associée, en social ; ainsi que par **Aramis** avec **Aurélien Condomines**, associé, et **Pierre Galmiche** en concurrence. **De Pardieu Brocas Maffei** a conseillé Soufflet avec **Guillaume Touttée**, associé, **Raphaëlle de Gabrielli** et **Laurent Moulin** en corporate, et **Philippe Guibert**, associé, **Alexandre Eberhardt**, conseil, **Anthony Gioe'de Stefano** et **Constance Petiteau** en concurrence.

Cinq cabinets sur l'acquisition de Zionexa par GE Healthcare

GE Healthcare, l'un des acteurs de premier plan mondiaux dans le domaine des technologies médicales et des solutions numériques, a mis la main sur la start-up française Zionexa, spécialisée dans l'imagerie moléculaire pour l'oncologie. Installée à Aubière (Puy-de-Dôme), la medtech développe et commercialise des traceurs innovants permettant de personnaliser le traitement des patients atteints de cancers. Avec cette acquisition GE Healthcare confirme son ancrage dans la médecine de précision et renforce son offre à destination des oncologues et des médecins tout au long du parcours de soin du patient, du dépistage initial au diagnostic en passant par le choix de l'approche thérapeutique et le suivi de l'efficacité du traitement. Zionexa rejoint ainsi l'activité Pharmaceutical Diagnostics de GE Healthcare, leader mondial des produits de contraste utilisés dans le cadre des examens d'imagerie. GE Healthcare a été accompagné par **Stephenson Harwood** avec **Guillaume Briant**, associé, et **Boubacar Diao** en corporate/M&A, **Olivier Couraud**, associé, **Dylan Maupas** et **Youjin Jung** en fiscal et **Soazig Prétesseille**, associée, **Juliette Pagny** et **Cassandra Coelho** en social ; par **De**

Marcellus et Disser avec **Emmanuel de Marcellus** et **Juliette Disser**, associés, en IP ; par **Mercure Avocats** avec **Agathe Simon** et **François-Maxime Philizot**, associés, en réglemen-
taire santé et par le bureau de **Troutman Pepper** à Berwyn (Illinois) en droit américain. Les actionnaires de Zionexa ont été conseillés par **Goodwin** avec **Thomas Maitrejean**, associé, **Simon Servan-Schreiber**, counsel, **Sarah Paquay** et **Yong Fei Zhu** en corporate et **Charles-Henri de Gouvion Saint Cyr**, associé, en fiscal ainsi que par **LPA-CGR avocats** avec **Romain Viret**, counsel, en IP.

DROIT GENERAL DES AFFAIRES

Hogan et Gide sur l'IPO de Valneva

Déjà coté à la Bourse de Paris, le laboratoire franco-autrichien Valneva a fait ses premiers pas sur le Nasdaq le 6 mai dernier. Cette opération a permis à la biotech de lever environ 107,6 millions de dollars (89,6 millions d'euros) dans le cadre d'une augmentation de capital. 8 145 176 actions nouvelles ont été émises, dont 5 700 176 ont été livrées sous la forme d'American Depositary Shares (ADS), des titres attribués aux entreprises étrangères désireuses d'accéder à Wall Street. Basée à Saint-Herblain, dans la banlieue de Nantes, Valneva est spécialisée dans les vaccins contre les maladies engendrant des besoins médicaux importants. Elle développe notamment un vaccin contre la Covid-19 (le VLA2001 à base de virus entier inactivé, actuellement en phase III des essais cliniques), un vaccin contre la maladie de Lyme, ainsi qu'un vaccin à injection unique contre le chikungunya. Valneva commercialise également deux vaccins destinés aux voyageurs, l'un contre l'encéphalite japonaise et l'autre contre le choléra. Le laboratoire a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 110 millions euros en 2020. Valneva a été accompagné par **Hogan Lovells** avec **Jean-Marc Franceschi**, associé, **Arnaud Deparday**, counsel, **Madalina Asandului** et **Claudia Reix** en corporate et marchés de capitaux et par les bureaux de **Cooley** à Boston, New York et Londres en droit américain. Les banques (Goldman Sachs, Jefferies, Guggenheim Securities et Bryan, Garnier & Co) ont été conseillées par les bureaux de **Goodwin** à Boston et New York en marchés de capitaux et par **Gide Loyrette Nouel** avec **Arnaud Duhamel**, associé, et **Guilhem Richard**, counsel, en corporate et marchés de capitaux.

Clifford et Allen & Overy sur une ligne de crédit durable d'URW

Unibail-Rodamco-Westfield (URW) a mis en place avec succès le 28 avril une ligne de crédit durable renouvelable d'une durée de cinq ans pour un montant total de 3 milliards d'euros. Cette dernière comporte deux options d'extension d'un an et remplace 1,6 milliard d'euros d'engagements qui devaient arriver à échéance en 2021 ainsi que 800 millions d'euros d'engagements qui devaient arriver à échéance en 2022, 2023 et 2024. La marge de la ligne de crédit est liée au Sustainable Target Score du groupe, basé sur des indicateurs clés de performance tels que l'intensité énergétique, la réduction des émissions de carbone, le pourcentage d'actifs certifiés BREEAM In-Use et le pourcentage d'employés d'URW ayant participé à une formation RSE. **Clifford Chance** a assisté URW avec **Cédric Burford**, associé, **Auriane Bijon**, counsel, **Jessica Hadid** et **Alexander Tollast** en financement. **Allen & Overy** a accompagné BNP Paribas en tant qu'agent de la documentation et les prêteurs avec **Caroline Delavet**, associée, **Tristan Jambu-Merlin** et **Lina Bahri** en financement.

Gide et De Pardieu sur l'acquisition d'un immeuble par BlackRock

BlackRock Real Assets a réalisé l'acquisition du 9/11 Villars, au cœur du 7^e arrondissement de Paris auprès de la holding d'investissement familial Eximium. La transaction a été effectuée pour le compte de son fonds « core », BlackRock Eurozone Core Property Fund, qui détient par ailleurs un portefeuille diversifié en Allemagne, aux Pays-Bas et en Finlande. Cet actif d'environ 1 650 m² a été entièrement restructuré en 2018-2019. Il regroupe deux bâtiments adjacents et est intégralement loué à l'école franco-américaine The Lennen Bilingual School. **Gide Loyrette Nouel** a représenté BlackRock Real Assets avec **Laurent Modave**, associé, **Alexandre Bochu**, counsel, **Julien Aillet** et **Alan Sournac** en structuration et droit fiscal, **Stéphane Puel**, associé, et **Perrine Soupault** en réglementaire et structuration du fonds d'investissement. BlackRock Real Assets a également été conseillé par **De Pardieu Brocas Maffei** avec **Paul Talbourdet**, associé, **Marie-Caroline Fauchille**, counsel, et **Alexandra Krishnan** en droit immobilier, ainsi que par l'étude notariale **C&C et Theop** sur les aspects techniques et environnementaux. Eximium a été conseillé par l'étude notariale **Barnasson** et **Alex Bolton**.

Option DROIT & AFFAIRES

Directeur de la rédaction et de la publication :
Jean-Guillaume d'Ornano - 01 53 63 55 55
Directrice générale adjointe :
Ariel Fouchard - 01 53 63 55 88
Rédactrice en chef :
Sahra Saoudi - 01 53 63 55 51
sahra.saoudi@optionfinance.fr
Rédactrice :
Ekaterina Dvinina - 01 53 63 55 73
ekaterina.dvinina@optionfinance.fr



Assistante : Sylvie Alinc 01 53 63 55 55
sylvie.alinc@optionfinance.fr
Conception graphique :
Florence Rougier 01 53 63 55 68
Maquettiste : Gilles Fonteny (55 69)
Secrétaire générale : Laurence Fontaine
01 53 63 55 54
Responsable des abonnements :
Bénédicte Bédoussac 01 53 63 55 58
benedicte.bedoussac@optionfinance.fr
Administration, abonnements,
Service abonnements : 10 rue pergolèse 75016
Paris Tél 01 53 63 55 58 - Fax 01 53 63 55 60
optionfinance : abonnement@optionfinance.fr

Impression : Ambiance Graphique -
2 rue Alain Colas 17180 Périgny - Origine du
papier : France - Taux de fibres recyclées : 0
Certification PEFC 08-00890A - Impact sur
l'eau : PTot : 0,04 kg/tonne
N° de commission paritaire : 0122 T 90179
N° ISSN : 2105-1909
Editeur : Option Droit & Affaires est édité par
Option Finance SAS au capital de 2 043 312
euros entièrement détenu par Maalex SAS.
Siège social : 10 rue Pergolèse
75016 PARIS - RCS Paris B 342 256 327
Fondateur : François Fahys
Option Finance édite : Option Finance,
Option Finance à 18 heures, Option Droit &
Affaires, Funds, Family Finance, AOF, Option
Finance Expertise, La Tribune de l'assurance.



Chloé Enkaoua a participé à ce numéro

Option Finance 10 rue Pergolèse • 75016 Paris • Tél. 01 53 63 55 55